

Le retour à l'austérité prôné par la cour des comptes serait un non-sens économique et social

Sans grande surprise, le traditionnel rapport annuel de la Cour des comptes, paru ce mercredi, pointe la France comme l'un des mauvais élèves en Europe pour ce qui est de la situation de ses finances publiques.

Le déficit public a été fortement mobilisé pendant la crise sanitaire, pour soutenir les mesures du « quoi qu'il en coûte » dont il est largement admis qu'elles ont permis de maintenir l'emploi et les revenus malgré une chute de production sans précédent, et de favoriser un net rebond de l'activité économique.

En sortie de crise sanitaire, donner la priorité au redressement des comptes et revenir à l'austérité budgétaire qui a prévalu au début de la décennie 2010 constituerait un non-sens absolu en termes de politique économique.

FO souligne que la crise sanitaire a mis au jour de manière criante les conséquences de plusieurs années de rigueur et d'austérité qui ont accentué le désengagement de l'Etat en matière de services publics, entraînant des difficultés croissantes pour les populations dans l'accès aux services publics fondamentaux.

C'est pourquoi FO estime indispensable de préserver et renforcer les moyens du service public, notamment dans la santé, l'éducation nationale, l'aménagement du territoire et l'environnement, conforter les services publics de proximité, élément incontournable de l'attractivité des territoires, à l'inverse des choix qui prévalent depuis trop longtemps.

Révélant les déficiences et dépendances d'approvisionnement, la crise a également remis en lumière la nécessité d'une politique industrielle, dotée d'une vision stratégique et pilotée par l'Etat dans le cadre d'une planification à long terme, pour investir massivement face aux enjeux de la transformation numérique et du changement climatique en réinstaurant une économie au service du progrès et de la justice sociale.

Face à la hausse des prix, à l'accroissement des inégalités, FO revendique l'augmentation générale des salaires. Alors que la pandémie a mis en exergue les emplois dits de la « deuxième ligne » ou « essentiels », trop souvent confinés aux bas salaires, aux temps partiels, quand ce ne sont pas des emplois précaires, FO défend la nécessité de reconsidérer et revaloriser l'ensemble de ces emplois en métiers et de placer cette exigence au cœur de la relance de l'économie.

Pour FO, alors que les inégalités s'accroissent, que les versements de dividendes battent régulièrement de nouveaux records, un contrôle accru des marchés financiers et des dispositifs d'optimisation fiscale est indispensable. Cette évaporation des richesses se fait au détriment de l'accès à une protection sociale pour tous, de l'investissement dans les infrastructures et services publics.

FO rappelle enfin qu'elle soutient le principe d'une large réforme fiscale, pour rétablir la progressivité de l'impôt et taxer davantage les hauts revenus et les revenus financiers.

Paris, le 17 février 2022

Contacts :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ [nhomand](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.84.45

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.86.01